



ARRETE DU 20 AVRIL 1920

Le terrain dénommé " La Roche d'Or" situé dans la commune de Besançon (Doubs), est classé parmi les Sites et monuments naturels de caractère artistique.

Pour copie conforme
Le Chef du Bureau
des Sites

ARRETE DU 17 SEPTEMBRE 1931

Les terrains avoisinant le site de la Roche d'Or classé par arrêté du 20 Avril 1920 et s'étendant d'une part jusqu'au chemin du Mucnot (au Nord), d'autre part jusqu'à la rive droite du Doubs (au Sud-Est) à Besançon (Doubs) (parcelles N° I246, I247, I396 à I406, I408 à I421, I423 à I432, I434 à I437, Section D) sont classés parmi les sites.

Pour copie conforme
Le Chef du Bureau
des Sites